NANCY **AZELOT** Usage restreint / VAC	Ecole Française de Parachutisme Nancy Lorraine ☎ 03 83 46 50 69	**LFEX**

48°35'31"N 006°14'23"E - 958 ft (35 hPa)

RWY	06/24	628 x 60	/	Non revêtue
	18/36	990 x 60	/	Non revêtue
COM	A/A	120.090 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			

Conditions d'utilisation de l'AD :
AD réservé aux ACFT basés et à ceux basés sur les AD voisins (Luneville, Nancy Essey, Pont Saint Vincent). Inutilisable pendant activité parachutisme.
Distances déclarées utilisables : TORA et TODA RWY 18 réduites cause présence route départementale D115 à proximité du THR 36.

Activités diverses :
Parachutage sur AD (N° 216) : FL 145.
(Au-dessus de FL 115, largages réservés ACFT basés conformément au protocole).
ETE : LUN-VEN : 0600-2359, SAM : 0600-SS
HIV : LUN-VEN : 0700-2359, SAM : 0700-SS, DIM, JF : SR-SS.
Au-dessus de 2500 ft AMSL, PPR OCHEY APP ou LORRAINE APP.
Au-dessus du FL 075 : PPR STRASBOURG INFO et OCHEY APP ou LORRAINE APP.
DIM et JF entre 1600 (ETE : -1 HR) et SS, largages limités au FL065.
Les largages de nuit sont réservés aux forces armées.
Activité connue de STRASBOURG INFO.

NANCY ESSEY Ouvert à la CAP / AIP, VAC	SASU Grand Aéropole Nancy ☎ 03 83 21 56 90	**LFSN**

48°41'32"N 006°13'34"E - 757 ft (28 hPa)

RWY	03/21	1600 x 40	31 F/C/W/T	Revêtue
	03R/21L	550 x 50	/	Non revêtue
Balisage	21	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		41 ft

AVT
Carburant : 100LL - JET A1. Assuré par l'exploitant AD :
LUN-VEN : 0800-1745, SAM, DIM et JF : 0800-1045, 1300-1745.
Avitaillement automatique disponible avec CB TOTAL (uniquement 100LL).
Absence ATS : O/R exploitant AD ou services ATS. PN 45 min pour les vols sanitaires et PPR PN 72 HR pour les autres vols.
Avitaillement automatique H24 disponible pour hélicoptères avec CB TOTAL (JET A1).
54 AERO MAINTENANCE ☎ : 09 80 83 52 47 - FAX : 09 85 83 52 47.
ICARIUS ☎ : 03 83 33 03 03.

COM		
	LORRAINE APP	127.250 Mhz
	OCHEY APP	127.250 Mhz
	AFIS / A/A / STAP	119.605 Mhz

Douanes
Police
- VOLS INTRA SCHENGEN et UE : Autorisés.
- VOLS INTRA SCHENGEN hors UE (Norvège, Suisse, Islande) :
Autorisés sous conditions de franchises (Capitaux et marchandises).
Préavis de 24 HR à CODT METZ codt-metz@douane.finances.gouv.fr
Formulaire disponible sur le site de l'exploitant AD.
- VOLS HORS SCHENGEN ou HORS UE : Interdits.

RFFS
LUN-VEN : Niveau 2 : 0900-1145, 1215-1700.
Niveau 5 : pour tout ACFT de classe 3 ou supérieure transportant des passagers ;
PN 30 min 0900-1145, 1215-1700.
Niveau 1 : en dehors de ces HOR.
SAM, DIM et JF : Niveau 2 ; PN 30 min pendant HOR ATS.
En dehors des HOR ATS, ouverture possible auprès de l'exploitant d'aérodrome.
Niveau 2 : PN 45 min pour EVASAN et PPR PN 72 HR pour les autres vols.
Niveau 5 : PPR PN 72 HR avant le vol à l'exploitant d'aérodrome.

MET
H24 - BALE MULHOUSE - ☎ (IFR) : 03 68 08 11 08.

ATS
AFIS : LUN-VEN : 0800-1145, 1215-1800 ; SAM, DIM et JF : 0800-1100, 1300-1800.
Autres HOR, ouverture possible O/R AFIS : PN 45 mn pour vols sanitaires, PPR PN 72 HR pour autres vols. ☎ : 03 83 21 54 29 - E-mail : afis@aeroport-nancy-tomblaine.fr

☎ @
FAX : 03 83 29 06 19 - Email : operations@aeroport-nancy-tomblaine.fr
Site : www.nancy.aeroport.fr
HOR ouverture aérogare : 0730-1800.
HOR ouverture portail «côté ville» : 0600-1800.
En dehors de ces HOR, contacter l'exploitant la veille.
Les ailes Nancéiennes : 03 83 29 34 58 - E-mail : nancy.aero@free.fr

Conditions d'utilisation de l'AD : Activité IFR possible. AD réservé aux ACFT munis de radio. AD interdit aux planeurs. AD interdit aux ULM de classe 2. Piste non revêtue réservée aux hélicoptères et utilisable uniquement sur accord du service AFIS et pendant les HOR ATS. Utilisation simultanée de la piste revêtue et de la piste en herbe interdite.

Danger à la navigation :
Survol des installations de stockage de Gaz de France, dégazage intempestif jusqu'à 500 m du sol.
Présence d'un obstacle de type clôture balisée à 163 m de l'axe, d'une hauteur de 2 m entre les RDL 140° et 170° du seuil 21.
Activité voltige (N° 6156), axe orienté 165°/345° sur 3000 m, 2000 ft ASFC/5000 ft AMSL. 0700-1200, 1300-1800 (ETE : - 1 HR). Utilisable par les pilotes autorisés par l'ACB Les Ailes Nancéiennes.
PPR LORRAINE APP ou OCHEY APP.
Hors activité LORRAINE et OCHEY APP, NANCY INFO ou A/A.

Activités diverses : Vols d'ACFT sans équipage à bord (N° 54-001) : SFC-390 ft ASFC, LUN-VEN : 0730-1630 (ETE-1HR), de jour uniquement. Selon protocole.

NANCY **MALZEVILLE** Usage restreint / VAC	Union Aéronautique Métropole Grand Nancy ☎ 06 60 93 44 69	**LFEZ**

48°43'25"N 006°12'23"E - 1247 ft (45 hPa)

RWY	04/22	940 x 100	/	Non revêtue
	08/26	930 x 100	/	Non revêtue
	14/32	990 x 100	/	Non revêtue
COM	A/A	136.105 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	AD Email : uamgn@gmx.fr Planeurs Grand Nancy ☎ : 03 83 29 43 63 - 06 60 93 44 69 - planeur.nancy@gmail.com Aéroclub Marie Marvingt Grand Nancy Métropole : 06 95 30 33 74.			

Conditions d'utilisation de l'AD : AD réservé aux pilotes membres de l'Union Aéronautique Métropole Grand Nancy et aux pilotes autorisés par l'exploitant. Utilisation simultanée des pistes interdite. Attention : câbles de treuillage déroulés sur la partie nord de la piste en service (largeur 5 m). Présence possible d'ovins à proximité des pistes.

Activités diverses : Activité de treuillage planeurs (N°944) : 2000 ft AAL, SR-SS, annoncée sur FREQ. A/A et par feu tournant installé sur le treuil.
Activité voltige (N°6154) : axe RWY 08/26 1000 m de part et d'autre de l'ARP, 1300 ft AAL - 5000 ft AMSL, SR-SS. Réservée aux planeurs autorisés par le Club Planeurs Grand Nancy.
AEM (N° 8055) : Plafond 800 ft ASFC / 2100 ft AMSL. ETE : 0700-SS, HIV : 0800-SS.

NANCY **OCHEY** Militaire / AIP, A VUE	Ministère des Armées (AAE) ☎ 03 57 80 67 00	**LFSO**

48°34'59"N 005°57'16"E - 1106 ft (40 hPa)

RWY	02/20	2400 x 45	48 F/B/W/T *	Revêtue
	* - THR 02 : béton sur 240 m : 101 R/C/W/T ; - THR 20 : béton sur 240 m : 37 R/B/W/T - BAR AERAZUR type V avec freins BLISS située en amont des extrémités de chaque piste. Mise en oeuvre automatique ou O/R à la vigie. - BRA à 400 m de l'extrémité de la piste en service. Résistance 28t à 180 kt.			
Balisage	02	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		55 ft
	20	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		54 ft
AVT	HOR ATS - O/R - Carburant : F34 - F35. Lubrifiants : O150. . NTI 1 : M2000 D. Service d'escale pour tous ACFT étrangers. OXRB			
COM	OCHEY APP	127.250 - 142.450 - 362.300 - 267.000 Mhz		
	TWR	122.100 - 257.800 Mhz		
NAV	TACAN	NAY	CH 115 X	
	ILS20	NAY	108.700/330.500/75/75 Mhz	
RFFS	OACI 7- OTAN 5. Plan de secours établi avec la préfecture de MEURTHE et MOSELLE			
MET	HOR ATS - NANCY Ochey - ☎ 03 57 80 68 04			
ATS	LUN-JEU : 0730-1610 ; VEN : 0730-1400. O/T-SAM-DIM-JF : O/R avant le dernier JO - le VEN avant 1400.			
☎ @	DV : 03 83 52 78 62 - 863 133 2840 APP : 03 83 52 64 46 - 811 133 6446 DV-OPC : ba133-ops.dv@intradef.gouv.fr BDP/BIA(section OPS) : 03 57 80 69 07			

Conditions d'utilisation de l'AD : AD fermé à la CAP et interdit aux ACFT sans radio et aux GLD. Inutilisable hors TWY et RWY. Survol interdit H24 au-dessous de 1000 ft ASFC. ATT soumis à accord préalable du DV pour les ACFT non basés. PPR devra figurer en case 18 du PLN.

NANGIS LES LOGES Ouvert à la CAP / VAC	Mairie du Grandpuits-Bailly-Carrois ☎ 01 64 08 07 12 / 06 08 58 82 95	**LFAI**

48°35'49"N 003°00'29"E - 428 ft (16 hPa)

RWY	05/23	955 x 20	5.7 t	Revêtue
	05L/23R	1030 x 60	/	Non revêtue

AVT Carburant : 100 LL, Lubrifiant : 80 D - 100 D (CIV) HJ.
Société Aérodima : 01 60 58 55 70.
REMY SERVICE : 06 81 66 15 87.
ECAVEX AVIATION EXPERT : 06 07 27 95 76.

COM A/A 127.980 Mhz

RFFS Niveau 1.

☎ @ AD FAX : 01 64 08 29 52 - E-mail : mairie.grandpuits@orange.fr
ACAM - Albert Moreau : 01 64 08 08 70.
ACMDMV - Marcel Dassault : 01 64 08 30 34.
Centre ULM Ile de France : 06 79 38 34 84.
Les Ailes Briardes : 01 64 00 46 67.

Conditions d'utilisation de l'AD :
Utilisation simultanée piste revêtue et piste non revêtue 05/23 interdite.
AD réservé aux ACFT munis de radio.

NANTES ATLANTIQUE Ouvert à la CAP / AIP, VAC	Aéroport du Grand Ouest (AGO) ☎ 02 40 84 81 53	**LFRS**

47°09'25"N 001°36'28"W - 90 ft (4 hPa)

RWY	03/21	2853 x 45	49 F/C/W/T	Revêtue
Balisage	03	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		61 ft
	21	PAPI 3.1 ° (5.4 %)		60 ft

AVT Carburants : 100 LL. JET A1 - Lubrifiants : NIL H24.
Possible (cellules et moteurs) pour ACFT de 5,7 t MAX.

Liste des assistants aéroportuaires :
- AIR FRANCE : TEL : 02 40 84 81 96 - FAX : NIL
E-mail : mail.amde.nte@airfrance.fr - FREQ : 131.505 Mhz
- AVIAPARTNER : TEL : 02 51 79 83 77 - FAX : NIL - FREQ : 131.625 Mhz
E-mail : nte_ops_sup@aviapartner.aero - E-mail : lfrs@aviavip.com - FREQ : 131.630 Mhz
- ALYZIA : TEL : 06 43 63 88 29 - FAX : NIL - FREQ : 131.930 Mhz
E-mail : groundopsNTE@alyzia-province.com

COM	FIS	130.275 - 119.400 (s) Mhz	
	ATIS	126.930 Mhz ☎ 02 40 05 12 74	
	NANTES APP	124.430 - 124.250 - 119.400 (s) Mhz	
	TWR	118.650 - 119.400 (s) Mhz	
	SOL	121.655 - 119.400 (s) Mhz	
NAV	VOR-DME	NTS	115.500 Mhz/CH 102 X DME NTS : possibles fausses indications sur courte finale ILS LOC Z et ILS LOC Y RWY 03 LFRS
	ILS/DME 30	NT	109.900/333.800 Mhz/CH 36 X

Douanes Police : H24.
Police Douanes : aléatoire, PN 2 HR avant ETA NANTES.

RFFS Niveau 9 : pour vols programmés. Niveau 7 : H24.

MET H24 - CRA-NANTES - ☎ (IFR) : 02 40 05 29 31.

ATS H24 - E-mail : sna-o-e-ct-ld@aviation-civile.gouv.fr

☎ @ AD FAX : 02 40 84 82 11 (AGO sur AD)
Loire Atlantique : 02 40 05 20 04.

Conditions d'utilisation de l'AD :
AD interdit au VAV et aux ULM. Procédure de moindre bruit au décollage.
Canal SOL 121.655 Mhz non compatible équipement radio 25 Khz.
Prévenir NANTES Information ou NANTES Tour si équipement radio non 8.33.

Danger à la navigation :
Possibilité de perte de contact radio aux limites EST du SIV en dessous de 2500 ft.
Hotspot : attention, risque d'incursion de piste : unique point d'attente situé très en amont de la piste.

Activités diverses :
Activité de voltige (N° 6380) 12 km à l'Ouest de l'AD ; activités sur RD 723 ; 1700 ft AMSL / FL 055.
Activité réservée aux usagers autorisés par AVA. PPR NANTES APP.

NARBONNE Usage restreint / VAC	Aéro-club de Narbonne ☎ / FAX : 04 68 32 10 13	**LFNN**

43°11’39”N 003°03’06”E - 10 ft (1 hPa)

RWY	10/28	710 x 60	/	Non revêtue
COM	MONTPELLIER APP A/A	130.855 Mhz 119.505 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			

Conditions d’utilisation de l’AD :
L’aérodrome ne peut être utilisé par un pilote que s’il a effectué une reconnaissance préalable du site avec un instructeur utilisateur du terrain. AD interdit aux aéronefs non munis de radio.
Utilisation simultanée avions-planeurs interdite. Bande gazonnée impraticable par fortes pluies, inondable si crues. Se renseigner sur l’état des pistes auprès de l’aéro-club.

Danger à la navigation :
Site susceptible d’être envahi en quelques minutes par la brume de mer. Le commandant de bord doit vérifier si les performances au décollage et à l’atterrissage sont compatibles avec les caractéristiques de l’aérodrome. Présence d’un fossé drainant, matérialisé par des balises jaunes, dégagement par les extrémités de piste.

Activités diverses : AEM (N° 9538) : HJ, 500 ft ASFC, selon protocole.

NEUFCHATEAU Ouvert à la CAP / VAC	Communauté de communes du pays de Neufchâteau ☎ 03 29 94 08 77	**LFFT**

48°21’42”N 005°43’13”E - 1228 ft (44 hPa)

RWY	01/19	705 x 100	/	Non revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	AD : FAX : 03 29 06 19 59. Responsable plateforme : 06 20 48 53 36. Club ULM les oiseaux sauvages : 03 29 94 26 75			

NEVERS FOURCHAMBAULT Ouvert à la CAP / AIP, VAC	Syndicat Mixte de l’aéroport de Nevers ☎ 03 86 57 24 08	**LFQG**

47°00’13”N 003°06’39”E - 602 ft (22 hPa)

RWY	12/30 12L/30R	1630 x 30 930 x 60	17 F/C/W/T /	Revëtue Non revêtue
Balisage	30	PAPI 3.5 ° 30’ (6.1 %)		21 ft
AVT	Automate H24 avec carte BP. Paiement CB : HOR RFFS. Carburants : AVGAS 100 LL et JET A1. Lubrifiants : NIL.			
COM	AVORD APP AFIS / A/A	119.700 Mhz (au-dessus de 3000 ft) 120.605 Mhz		
NAV	NDB	NV	394 Khz	
Douanes Police	Pas de douanes. Vols internationaux autorisés uniquement depuis/vers les pays membres de l’Union Européenne et Schengen.			
RFFS	Niveau 2. Niveau 1 : En dehors HOR AFIS. Niveau 2 : HOR AFIS. Niveau 3, 4 et 5 : PPR PN 24 HR, sauf cas d’urgence.			
MET	H24 - LYON ST EXUPERY - ☎ (IFR) : 04 72 23 98 08.			
ATS	ETE (01/04-31/10) : LUN-VEN : 0630-1030, 1130-1530. HIV (01/11-31/03) : LUN-VEN : 0730-1130, 1230-1630. Extensions : - LUN-VEN : PPR PN 24HR. - SAM-DIM : PPR PN avant VEN 1400 locale. - JF : PPR le dernier jour ouvrable avant 1400 locale. ☎ : 03 86 57 24 08. E-mail : contact@aeroportdenevers.fr			
☎ @	AD E-mail : contact@aeroportdenevers.fr Aéronautique du Nivernais : 03 86 57 27 51. Aéroclub des Pilotes du Centre : 06 87 89 27 21. ULM Sensu’Ailes : 06 59 05 62 79. Aéromodélisme Nivernais : 06 08 84 59 21. Centre de vol à voile du Nivernais : 06 14 28 43 57.			

Conditions d'utilisation de l'AD : Activité IFR possible. AD réservé aux ACFT munis de radio. Utilisation simultanée des deux pistes interdite. En cas d'activité planeur : Deux zones d'alignement planeurs sont définies comme un rectangle à chaque extrémité de la piste gazonnée. Les limites sud de ces zones se situent à 75m de l'axe de la piste revêtue. Elles s'étendent du seuil de piste sur 30m. La piste revêtue peut être utilisé pour le DEC et ATT si des aéronefs se situent dans la zone d'alignement ou dans la zone de dégagement des planeurs. DEC et ATT interdits en cas de présence d'appareil sur la piste en herbe. Restrictions piste revêtue 12/30 : - interdite aux aéronefs dont la distance de référence au décollage est supérieure à 1200 m. - décollage obligatoire depuis les extrémités de piste. La piste non revêtue peut être utilisée : - au DEC si des planeurs se trouvent en zone de dégagement ou en zone d'alignement. - à l'ATT si des planeurs se trouvent en zone de dégagement ou en zone d'alignement en respectant le franchissement du seuil de piste à une altitude minimum de 15 m. Dès lors que l'avion remorqueur annonce s'aligner devant un planeur, les pistes revêtue et non revêtue sont inutilisables. Bande gazonnée 12/30 réservée aux ACFT autorisés, inutilisable après pluie.
Largeur du TWY A : 10,00 m. Largeur du TWY B : 10,50 m. Résistance THR 30 : 17 F/C/W/T.

Activités diverses : Activité de voltige (N° 6456), soumise à autorisation de l'exploitant. Axe RWY 12/30 revêtue, 1000 m de part et d'autre de l'ARP, 1500 ft AAL/FL 055, HOR AFIS, hors activités IFR et VAV, PPR AVORD APP. Information des usagers NEVERS INFO.
AEM (N° 8232) : ETE : 0600-SS, HIV : 0700-SS, 500 ft ASFC. Rehaussement du plafond jusqu'à 1200 ft ASFC annoncé par NOTAM. Selon conditions fixées par le protocole.
Parachutage sur AD (N° 234) : SFC - FL 145. SR - SS+30. Selon conditions fixées par protocole. Activité réservée aux usagers désignés par protocole.
Activité réelle connue de : NEVERS INFO, AVORD APP, PARIS INFO, PARIS ACC.
Vol à voile sur la bande gazonnée : SFC – FL 115, SR-SS+30. Selon conditions fixées par protocole. Activité réservée aux usagers désignés par protocole.
Activité réelle connue de : NEVERS INFO, AVORD APP, PARIS INFO, PARIS ACC.
Zone aéronefs sans équipage à bord : rayon de 20 mètres centré sur 46°59'56.9''N - 003°06'36.6''E, SFC-300 ft ASFC, LUN-VEN (hors jours fériés) uniquement durant HOR AFIS. Selon conditions fixées par protocole. Activité réservée aux usagers désignés par protocole. Activité réelle connue de NEVERS INFO.

NICE COTE D'AZUR Ouvert à la CAP / AIP, VAC	SA AEROPORTS COTE D'AZUR ☎ 0 820 42 33 33	**LFMN**
	43°39'55''N 007°12'54''E - 12 ft (1 hPa)	

RWY	04L/22R	2628 x 45	77 F/A/W/T	Béton bitumineux
	04R/22L	2963 x 45	76 F/B/W/T	Béton bitumineux
Balisage	04L	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		60 ft
	22R	PAPI 3.2 ° (5.6 %)		67 ft
	04R	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		66 ft
	22L	PAPI 3.2 ° (5.6 %)		67 ft

AVT
Carburants : Jet A1. SASCA : sans préavis 0300-2100 - ☎ : 04 93 21 39 73.
WF Aviation Services : sans préavis 0400-2200 - ☎ : 04 83 76 28 13. En dehors de ces HOR, O/R PN 1 HR après l'atterrissage de l'appareil à l'exploitant AD ou assistant.
Cartes de paiement acceptées par les pétroliers :
- SASCA : TOTAL, Sterling BP, Aster, Valcora.
- WF Aviation Services : WFS card, Avcard, Colt, MH Aviation card, Multiservice, Alliance, UVAIR.
Liste des assistants aéroportuaires :
USAGERS COMMERCIAUX :
- AIR FRANCE ☎ : 06 07 85 74 05 - FAX : 04 97 11 74 21 - mail.ops.nce@airfrance.fr
- AVIAPARTNER ☎ : 04 93 21 59 55 - FAX : 04 93 21 43 35
- MENZIES ☎ : 04 83 76 26 02/06 30 11 92 36 - florence.augustyniak@johnmenzies.aero
- ALYZIA ☎ : 01 48 62 20 04 / 06 31 95 92 06 - sales@alyzia.com
USAGERS PRIVES :
- AVIAPARTNER ☎ : 04 93 21 37 37 - FAX : 04 93 21 34 08
- nce.executive@aviapartner.aero
- SIGNATURE ☎ : 04 93 21 82 18 - nce@signatureflight.fr
- DC AVIATION-G OPS
☎ 04 93 21 58 12 - FAX : 04 93 21 58 13 - nice.ops@dca-gops.com

COM	FIS	120.850 - 122.925 (Réservée aux traversées maritimes) - 124.425 Mhz
	ATIS	129.605 (FR) - 136.580 (EN) Mhz
	NICE APP	124.180 - 134.475 - 125.580 (s) Mhz
	TWR	118.700 (Circuit AD) - 122.380 (Transit SA-EA) 123.150 Mhz (s)
	SOL	121.705 Mhz
	PREVOL	121.780 Mhz

NAV	DME	CGS	109.200 Mhz/CH 29 X
	DME	NIZ	112.400 Mhz/CH 71 X
	NDB	MUS	428 Khz
	VOR-DME	AZR	109.650 Mhz/CH 33 Y
	ILS/DME 04R	NA	110.700/330.200 Mhz/CH 44 X
	ILS/DME 04L	NI	109.950/333.650 Mhz/CH 36 Y

Douanes
Police H24.

RFFS	Niveau : 9. Horaires modulés en fonction de la saison aéronautique. Voir NOTAM.
MET	H24 - CRA-NICE - ☎ (IFR) : 04 92 29 48 55.
ATS	H24.
@	SA ACA : CoordonnateurOP@cote-azur.aeroport.fr

Conditions d'utilisation de l'AD :
AD interdit aux ULM, planeurs, dirigeables, ballons habités et banderoles sauf cas d'urgence. Restrictions aux vols VFR : Tous les jours, entre 1000 et 1300 (ETE : - 1 HR) les vols VFR, sauf hélicoptères, aéronefs basés et aéronefs d'Etat, sont interdits à Nice.

Danger à la navigation :
Fréquentes discontinuités de masse d'air au voisinage de l'AD avec fortes turbulences et variations rapides du vent en direction. Présence de volatiles sur et aux abords de l'aéroport. Trafic quasi permanent d'HEL, en évolution entre 300 ft et 500 ft AMSL, au sud des pistes, entre le point SB, l'hélistation et le point EA.

Activités diverses :
En baie de Golfe-Juan secteur entre 0 et 500 ft avec évolutions d'ULM sans contact radio.

NIMES **COURBESSAC** Ouvert à la CAP / VAC	ADANC ☎ 07 55 66 30 03	**LFME**

43°51'11"N 004°24'52"E - 197 ft (8 hPa)

RWY	18L/36R	910 x 60	/	Non revêtue
	18R/36L	940 x 60	/	Non revêtue
AVT	SR-SS. Carburants : 100LL, Lubrifiants : NIL. HX. Gestion : SPL-AGATE Paiement : Carte Bleue. AEROWOOD : entretien, réparations avions légers : 06 47 82 05 12.			
COM	A/A	118.255 Mhz		
RFFS	Niveau 1 : HX.			
☎ @	AD email : hibaut.derosnay@spl-agate.com ACB du Gard : 04 66 26 19 63 ACB de Nîmes Courbessac : 04 66 28 16 00			

Conditions d'utilisation de l'AD :
AD réservé aux ACFT munis de radio et de transpondeur. AD interdit aux planeurs. Utilisation alternée de la piste avion. La partie inutilisable est signalée par des croix blanches. En application de l'article L571-7 du code de l'environnement, il est interdit d'effectuer des vols en hélicoptères d'entraînement au départ ou à destination de LFME ainsi que des vols touristiques circulaires sans escale ou avec escale de moins d'une heure. Prendre connaissance de l'ATIS de GARONS.

Danger à la navigation :
L'attention des équipages est attirée sur la présence d'une activité IFR à destination de Nîmes Garons au dessus du tour de piste.

Activités diverses :
Parachutage sur AD (N° 414) : FL 115, VEN : 1200-SS, SAM, DIM et JF : SR-SS, autres HOR et niveaux annoncés par NOTAM.
AEM (N° 9542), vols radiocommandés selon protocole, SFC - 500 ft ASFC, HJ.
Paramoteurs à l'Est de l'AD 300 ft AAL.

NIMES **GARONS** Ouvert à la CAP / AIP, VAC	EDEIS Aéroport Nîmes ☎ 04 66 70 49 49 / 57	**LFTW**

43°45'27"N 004°24'59"E - 309 ft (12 hPa)

RWY	18/36	2443 x 45	63 R/B/W/T	Revêtue
Balisage	18	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		61 ft
	36	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		49 ft
AVT	Voir NOTAM. Hors HOR : - LUN-VEN : O/R avant 1700. - SAM, DIM et JF : PN le dernier jour ouvrable avant 1700. Carburant : JET A1 - AVGAS 100 LL. Lubrifiants : NIL. Paiement en espèces, carte Shell, UVAIR, WFS (WFS et COLT avec autorisation) ou carte de crédit. ACFT CIE : changement de moteurs et pièces de rechange possibles. FREQ OPS : NIMES Opérations : 131.7 MHz - HO.			
COM	ATIS	129.355 Mhz ☎ 04 66 84 87 42		
	MONTPELLIER APP	131.055 Mhz		
	RHONE Contrôle	119.475 Mhz		
	TWR / A/A	123.200 Mhz		
	STAP	123.200 Mhz ☎ 04 66 05 31 11		
	SOL	121.800 Mhz		
NAV	DME	NG	109.550 Mhz/CH 32 Y	
	NDB	NG	354 Khz	

Douanes Vols commerciaux réguliers selon le programme de l'exploitant.
Police Vols internationaux LUN-VEN :
- si mouvements prévus entre 0700 et 1600 : PN 24 HR,
- si mouvements prévus entre 1600 et 1900 : PN 1 HR avant 1500,
- si mouvements prévus entre 2100 et 0700 : PN 24 HR.
SAM, DIM et JF : PN avant 1500 le dernier jour ouvrable.

RFFS Niveau 7 pour ACFT commerciaux réguliers programmés ou sur PPR PN 24 HR auprès de EDEIS : E-mail : nimes.ops@edeis.com - ☎ : 04 66 70 49 57 - FAX : 04 66 70 91 24.
SKED : Voir NOTAM ; Niveau 5 hors HOR ATS.

MET NICE COTE D'AZUR - ☎ (IFR) : 04 92 29 48 55

ATS Voir NOTAM. Absence ATS : O/R EDEIS par ☎ :
- LUN-VEN : PN avant 1500, - JF : PN le dernier jour ouvrable avant 1500.

☎ @ E-mail : nimes.ops@edeis.com. Affectataire principal : CAA.
Affectataire secondaire : Ministère de l'intérieur.

Conditions d'utilisation de l'AD :
AD réservé aux ACFT munis de radio. AD interdit aux VAV.
AD interdit aux ULM, une dérogation peut être accordée par le Chef de la Circulation Aérienne (04 66 05 31 00) lorsque les caractéristiques de l'avion le permettent.
En raison de la capacité d'accueil réduite, les aéronefs IFR et VFR désirant faire escale sont admis sur autorisation auprès de l'exploitant AD par E-mail .
NOTA : pour ARR ou DEP hors HOR ATS, PPR LUN-VEN PN avant 1500 et SAM, DIM, JF avant 1500 le dernier jour ouvrable précédent le vol. (ETE : - 1 HR).

NIORT MARAIS POITEVIN Ouvert à la CAP / AIP, VAC	Mairie de la ville de Niort ☎ 05 49 78 73 27	**LFBN**

46°18'48"N 000°23'40"W - 201 ft (8 hPa)

RWY	07/25	1783 x 30	25 F/C/W/U	Revêtue
	07L/25R	682 x 80	/	Non revêtue

AVT Carburants : 100LL - JET A1. Lubrifiants : NIL.
H24 - Carte TOTAL H24 et 7/7j - espèces et CB pendant HOR ATS ou sur PPR 2 HR TEL astreinte.
H24 O/R - GPU 28V disponible. Assistance obligatoire pour ACFT MTOW > 1.9 T, PPR 2 HR TEL exploitant.

COM AFIS /A/A (Absence AFIS) 119.105 Mhz

RFFS Niveau 2 : HIV : LUN-VEN sauf JF : 0815-1545, ETE : LUN-VEN sauf JF : 0815-1615.
En dehors de ces HOR : niveau 1.
Extension possible PPR PN 12 HR à l'AFIS ou TEL astreintes.

MET H24 - CRA-Nantes - ☎ (IFR) : 02 40 05 29 31.

ATS AFIS HIV : LUN-VEN sauf JF : 0800-1630, ETE : LUN-VEN : 0800-1800,
SAM, DIM et JF : 0900-1200, 1400-1800.
En dehors de ces HOR, PPR PN 2 HR TEL permanence gestionnaire.

☎ @ Sur Aérodrome : 05 49 24 37 22.
06 15 92 37 63 (astreinte n°1).
06 86 27 86 01 (astreinte n°2).
E-mail : olivier.dupont@mairie-niort.fr
ACB des Deux Sèvres : 05 49 28 29 41

Conditions d'utilisation de l'AD : AD réservé aux ACFT munis de radio. Activité IFR possible.
Piste revêtue : usage par les planeurs avec accord AFIS uniquement.
Piste non revêtue : utilisation simultanée par avions et planeurs : se poser en aval du dernier planeur.
Usage simultané des deux pistes et de la bande ULM uniquement possible si le service AFIS est ouvert et si les aéronefs sont monomoteurs et évoluent en VFR de jour. Bande ULM au sud de la piste revêtue réservée aux ULM basés et aux aéro modèles autorisés par l'exploitant. Activités simultanées sur bande ULM interdites.

Danger à la navigation : Par vent N à NE possibilité turbulence forte à très forte en finale 07.
Le seuil 07 n'étant pas visible au point d'attente, une extrême prudence est recommandée avant de pénétrer sur la piste revêtue. Forte activité de parachutisme en été. Le largueur para peut effectuer un circuit au Sud pour la piste en herbe, ce qui interfère avec le circuit de la piste revêtue.

Activités diverses :
Activité planeurs : conditions de perméabilité des LF-R 49 A1 et L1 : cf protocole FFVV/BA709.
Activité voltige (N° 6506), SR-SS, axe RWY 07/25 revêtue, 1500 m à l'Ouest de l'ARP, 1500 ft ASFC/1700 ft AMSL - 2800 ft ASFC/3000 ft AMSL. Selon protocole.
AEM (N° 9184), SR-SS. Selon protocole. Activité réelle connue de NIORT INFO :
- N° 9184 -1 : 500 ft ASFC ; - N° 9184 -2 : 1000 ft ASFC.
Activité parachutage (N° 379) : FL 140. Activité selon protocole PPR COGNAC APP au-dessus de 3000 ft AMSL pendant les activités des LF-R 49.
Activité réelle connue de : - NIORT INFO ou A/A ; - POITIERS INFO 124.000 et - COGNAC APP 132.450 (HOR ATS).

NOGARO Ouvert à la CAP / VAC	ACB du BAS ARMAGNAC ☎ 05 62 08 80 82 / 06 48 14 65 61	**LFCN**

43°46'08"N 000°02'05"W - 304 ft (11 hPa)

RWY	14/32 14R/32L	999 x 23 950 x 65	5.7 t /	Revêtue Non revêtue

AVT Carburant : 100LL sans automate
Lubrifiant : 80 (CIV-MIL) HJ.
Paiement comptant ou carte crédit TOTAL
Station service «NOGARO AVIATION» ☎ : 05 62 09 00 69.

COM MARSAN APP / RAI 119.700 Mhz (au-dessus de 1650 ft)
A/A 119.505 Mhz

RFFS Niveau 1.

☎@ **ACB** du BAS ARMAGNAC (avion, planeur, hélicoptère, ULM)
05 62 08 80 82 - Mobile : 06 48 14 65 61 - E-mail : president@aeronogaro.com

Conditions d'utilisation de l'AD :
AD réservé aux ACFT munis de radio. Utilisation simultanée des deux pistes interdites.
RWY non revêtue et bande d'accélération réservées au vol à voile et aux aéronefs basés.

Activités diverses :
Voltige planeurs sur AD (N° 6607) : 1650 ft ASFC / 1950 ft AMSL - 4500 ft AMSL ; SR-SS ;
Axe 32/14 de longueur 3000 m, centré sur ARP ; Selon protocole avec la base aérienne de MONT DE MARSAN ; Information des usagers : MARSAN APP, NOGARO A/A.

NUITS SAINT GEORGES Ouvert à la CAP / VAC	ACB de Nuits Saint Georges ☎ 03 80 61 05 16	**LFGZ**

47°08'32"N 004°58'06"E - 794 ft (29 hPa)

RWY	11/29	894 x 60	/	Non revêtue

AVT Carburant : 100LL, Lubrifiant : NIL.
(CIV) HJ : SAM, DIM et JF - O/R les autres jours - Paiement comptant.

COM A/A 123.500 Mhz

RFFS Niveau 1.

☎ @ FAX : 03 80 61 33 10
aeroclub-nuits-saint-georges@wanadoo.fr

Conditions d'utilisation de l'AD :
Piste non revêtue inutilisable après fortes pluies.

Activités diverses :
AEM (N° 8067) : 500 ft ASFC, HJ uniquement, ETE : 0700-1800, HIV : 0800-SS.